

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Europe « à la rescousse » du patrimoine inondable du bassin de la Loire et ses affluents

L'Etablissement public Loire a déjà eu l'occasion de souligner l'apport essentiel de l'Europe pour le déploiement de ses actions, au côté de celui des collectivités du bassin de la Loire et ses affluents. Cette année, il est apparu opportun de le faire en lien avec la célébration de la fête de l'Europe*, avec un focus sur le patrimoine culturel.

« Notre patrimoine : quand le passé rencontre l'avenir »



2018 a été déclarée Année européenne du patrimoine culturel, avec pour objectif d'encourager le plus grand nombre de personnes à découvrir et à apprécier le patrimoine culturel européen, vecteur du renforcement du sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

Ce patrimoine culturel unique et irremplaçable constitue une valeur universelle pour tous et joue un rôle important dans la construction de l'avenir de l'Europe. Il importe de le préserver et de le transmettre aux générations futures.

C'est dans ce contexte que l'Etablissement public Loire propose une exposition grand public sur les grilles de ses locaux au 2 quai du Fort Alleaume à Orléans. Composée de 8 panneaux déployés sous l'intitulé « **Patrimoine inondable : biens protégés, héritage préservé** », elle met en évidence l'importance des risques encourus par le patrimoine remarquable du bassin de la Loire et ses affluents. Dans le même temps, elle présente diverses actions conduites en matière de réduction de sa vulnérabilité, sur le bassin comme ailleurs en France

ou en Europe. Autant de contributions concrètes à la protection, face au risque, de ces biens matériels et immatériels.

A ce titre, et avec le soutien financier de l'Europe (FEDER), l'Etablissement public Loire a conduit une action novatrice de recensement des enjeux, ainsi que de développement d'outils visant, sinon à supprimer, du moins à limiter autant que possible les dommages susceptibles d'être occasionnés par les inondations. Chacun pourra s'approprier, en accès direct sur le site internet <http://autodiagnostic-patrimoine.eptb-loire.fr>, l'outil d'auto-diagnostic et la cartographie interactive mise à disposition des propriétaires et gestionnaires de sites culturels.



Exposition visible au 2 quai du Fort Alleaume à Orléans du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2018 et sur internet : www.eptb-loire.fr/expo-patrimoineinondable.



*Le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien de relations pacifiques. Cette proposition, connue sous le nom de « *déclaration Schuman* », est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne. Aujourd'hui, le 9 mai est devenu un symbole européen (journée de l'Europe) qui, aux côtés du drapeau, de l'hymne, de la devise et de la monnaie unique (l'euro), identifie l'Union européenne.



L'Etablissement public Loire, au service de collectivités (6 Régions, 16 Départements, 23 Villes et Intercommunalités, 6 Syndicats) qui le composent, contribue depuis plus de 30 ans à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Maître d'ouvrage d'opérations menées à cette échelle, avec un caractère interrégional ou interdépartemental, ses réalisations innovantes se concentrent sur la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écretement de crues), la prévention et la réduction du risque inondation, l'aménagement et la gestion des eaux, la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation, ainsi que la valorisation du patrimoine.

